

Le 31 octobre 2023, à Paris,

Le COSMOS encourage la poursuite de l'examen des taux de TVA dans le sport, notamment pour les loisirs sportifs marchands et l'évènementiel sportif.

Le 26 octobre 2023, à l'occasion des débats sur le projet de loi de finances pour 2024, le gouvernement a annoncé que les poney-clubs et les établissements équestres bénéficieront d'un taux de TVA réduit à partir du premier janvier 2024. C'est une excellente nouvelle puisque ces structures participent à la diversité de l'offre sportive. Le COSMOS se satisfait également de l'annonce récente de l'alignement du taux de TVA de la billetterie des événements eSport sur les taux applicables au reste de l'écosystème sport concernant la vente de tickets pour leurs manifestations.

Ces annonces mettent en lumière un trou dans la raquette. Les structures du loisir sportif marchand et celles de l'évènementiel sportif outdoor sont actuellement soumises à un taux de TVA de 20%. Il paraît en effet étonnant que ces acteurs soient exclus d'une fiscalité plus avantageuse, alors même qu'au regard des enjeux de santé publique, le sport et particulièrement ces structures, sont des leviers majeurs de développement des pratiques et de prévention pour améliorer le bien-être des Français.

Le Président de la République a souhaité faire du sport la grande cause nationale de l'année 2024. Les loisirs sportifs marchands, l'évènementiel sportif outdoor, et toutes les autres nouvelles formes de pratique et d'organisation contribuent à l'effort collectif pour faire de la France une nation sportive et lutter contre la sédentarité. Le COSMOS appelle donc comme à son habitude à considérer le sport comme un secteur uni et avançant collectivement vers le même objectif. **C'est pourquoi nous encourageons les pouvoirs publics, gouvernement et parlement, à poursuivre dans la direction empruntée et à faire adopter un taux de TVA à 5,5% pour les loisirs sportifs marchands et l'évènementiel sportif.**

Le COSMOS avait déjà sensibilisé les pouvoirs publics à ce sujet lors de la campagne présidentielle de 2022 ([mesures 3 et 9 de la plateforme](#)). Nous continuerons de porter collectivement ces sujets, désireux de voir tous les sports être reconnus à la hauteur de ce qu'ils apportent à la société.

À propos du COSMOS

Le COSMOS, présidé par Philippe DIALLO, est l'organisation patronale représentant l'ensemble des employeurs et des entreprises du sport. Nous rassemblons depuis 1997 les grands acteurs du sport associatif et fédéral, du sport professionnel, des loisirs marchands et de l'évènementiel sportif. Aujourd'hui fort de plus de 86% de représentativité, le COSMOS regroupe 12 000 adhérents, couvre 75 000 salariés pour un poids économique de plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

De son histoire, le COSMOS a donc tiré un enseignement qui le définit encore aujourd'hui au quotidien quand il porte la voix des structures du sport : c'est en unissant tous ses univers que nous ferons gagner le sport.

Contacts presse : hugopetitjean@cosmos-sports.fr – 06 67 39 98 50

